ANNEXE 1 CCAP - REPARTITION DES DEPENSES COMMUNES – INSTALLATIONS DE CHANTIER

L'entreprise de « Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM » assurera l'organisation et la gestion des dépenses communes dont la liste ci-dessous est donnée à titre indicatif.
L'entrepreneur du Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM gestionnaire du compte prorata procède au règlement des dépenses communes (indiquées compte-prorata), mais il peut demander des avances aux autres entrepreneurs. Il effectue en fin de chantier la répartition des dites dépenses proportionnellement aux montants des décomptes finaux des marchés des entreprises.
La commission prorata, désignée par les entreprises en démarrage du chantier assurera la gestion des litiges dans la gestion des dépenses communes. L'action du maître d'œuvre se limite à jouer le rôle d'amiable compositeur dans le cas où les entrepreneurs lui demanderaient de faciliter le règlement d'un différend qui se serait élevé entre eux.

Les dépenses communes et installations de chantier devront prendre compte pour ce projet les particularités suivantes :

- **Travaux en site occupé**
- **Phasage des travaux**
- **Travaux en milieu urbain**

A. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'entretien et de maintenance des installations indiquées ci-dessus au chapitre A sont réputées incluses dans les prix des lots concernés, étant précisé qu'en général, l'installation, la maintenance, le nettoyage et le repli des installations décrites incombent aux titulaires des lots auxquels elles sont affectées.

Nature de la prestation	Consistance de la prestation	Réalisée par	Financée par
A.1. Prestations extérieures au bâtiment proprement dit			
A.1.1. Charges temporaires de voirie et de police résultant des installations de chantier	Taxe d'occupation de la voie publique, entretien et réparation. Toutefois les frais occasionnés par la remise en état de la voirie sont à la charge de l'auteur de la dégradation.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.2. Constat d'huissier	Réalisation d'un constat d'état des lieux réalisé par un huissier, en présence du Maître d'œuvre, avant et après les travaux, des voieries publiques ou privées mitoyennes au chantier, des bâtiments avoisinants (en présence des occupants), des terrains libres avoisinants, regards réseaux publics et privés avoisinants. Les constats et l'ensemble des documents les accompagnants (photo, croquis...) devront être gracieusement transmis en copie au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage. Convocations des parties aux opérations de constat par lettre RAR au moins 15 jours avant. Diffusion du PV de constat par lettre RAR à chaque partie dans les 15 jours suivants les opérations de constat.		
	Avant travaux de démolition	Lot 01 DEMOLITION – DESAMIANTAGE – TRAVAUX SUR EXISANT	Lot 01 DEMOLITION – DESAMIANTAGE – TRAVAUX SUR EXISANT
	Après travaux de démolition	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

A.1.3. Implantation des ouvrages	L'implantation de tous les ouvrages à réaliser sur le terrain avec repérages et vérification par un géomètre-expert.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.4. Panneau de chantier	Panneau de chantier dès l'ouverture du chantier, (5x4 m), sur la base des croquis ou maquettes du maître d'œuvre. Le panneau affichera les informations concernant l'opération, la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre, les entreprises et leurs sous-traitants. Ce panneau devra répondre aux dispositions réglementaires, et avoir été validés (quant au contenu, à la forme, aux dimensions et à l'emplacement) par le Maître d'œuvre avant réalisation. Fourniture, pose, mise à jour (ajout des sous-traitants...), entretien, et éclairage du panneau. Lisibilité normale des plus petites lettres à 15m de distance.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.5. Affichage	Déclaration préalable, mesures d'urgence, horaire du chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.6. Voies d'accès provisoires et plate-forme			
	Création d'accès de chantier dans les clôtures existantes rue BOURGONNIER permettant l'accès de nacelles et/ou d'échafaudages compris remise en état à l'identique de l'existant de travaux	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Aménagements des voies d'accès provisoires, voies de circulation dans l'emprise du terrain, aires de chantier, aire de stockage, surlargeur des plateformes pour la circulation des nacelles et échafaudages en pied des façades, selon les dispositions prévues dans la notice PGC-SPS. Compris dispositif afin d'éviter le ruissellement des eaux provenant du chantier sur la voie publique.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Entretien, aménagements permettant l'accès à partir de la voie d'accès et de circulation à l'intérieur des bâtiments, ainsi que le nivellement et compactage du terrain à la périphérie extérieure du bâtiment avant l'intervention des entreprises intervenant sur le clos couvert (lots charpente, bardage, menuiseries extérieures, …) et décompactage du terrain en fin de chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Dispositif de lavage des roues des véhicules lourds à l'entrée du chantier	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Mise en œuvre et la maintenance des équipements d'accès aux zones de travaux (escaliers, passerelles, recettes, etc.).	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS –	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS –

		MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.7. Clôtures			
	Clôtures et portails de chantier du chantier en fonction des phases de travaux : • Plots de lestage couvrant la totalité du périmètre de l'opération • Clôture grillagée de type HERAS (hauteur 2m) • Verrouillage inviolable (chaine et cadenas) sur plots-support entre chaque élément et en extrémité sur bâtiment existant • Portails 2 vantaux de 5m de largeur avec cadenas • Portillon d'accès du personnel de 1m de largeur avec cadenas • Eclairage de la clôture suivant réglementation en vigueur • Déplacement en cours de chantier suivant phasage • Entretien pendant toute la durée du chantier et enlèvement hebdomadaire des tags • Démontage et enlèvement • Toute sujétions découlant des ordonnances de police et/ou en vigueur	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Fermeture et ouverture des portails et portillons durant toute la période du chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.8. Tunnel de protection	Tunnel de protection au droit des accès piétons pour les bâtiments restants en activité lors des travaux de rénovation des façades compris démontage et enlèvement en fin de travaux	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.9. Signalisation du chantier	Signalisation du chantier pendant toute la durée de celui-ci.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.10. Avoisinants	Mesures nécessaires de protection et de sécurité pour que les riverains ne soient pas soumis à des risques liés au chantier (accès chantier, signalisation, circulation des camions, stationnement, approvisionnement, clôture de chantier, balisage, protection des tiers...).	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.11. Branchement provisoire d'égout	Réseaux extérieurs et branchements provisoires d'égout (y compris bacs dessableurs provisoires) depuis le point de raccordement le plus proche compris travaux sur domaine publique	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Raccordement des sanitaires de chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

A.1.12. Branchement provisoire électrique	Branchement électrique adapté aux besoins de chantier compris transformateur si nécessaire depuis le point d'alimentation le plus proche disposant de la puissance nécessaire. Nota – Le branchement électrique sera pris sur le domaine public (pas de branchement sur les existants)	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Depuis l'armoire générale mise en place par le Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE - BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM (suivant PGC) : • Alimentation des bureaux de chantier • Alimentation des locaux destinés au personnel (sanitaires, bureau de chantier…) • Contrôle de ces alimentations par un organisme agréé, • Neutralisation des circuits présents dans les zones de démolition éventuelles	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
	Branchement électrique et la protection de son propre matériel tel que les grues.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.13. Groupe électrogène	Groupe(s) électrogène(s) pour les besoins du chantier en attente du branchement électricité.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.14. Branchement provisoire eau	Branchement eau compris regard destiné à l'ensemble des besoins du chantier depuis le point d'alimentation le plus proche disposant du débit nécessaire compris travaux sur domaine publique Nota – Le branchement eau sera pris sur le domaine public (pas de branchement sur les existants)	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Depuis regard général de compteur d'eau et selon prescriptions du plan général sécurité : • Alimentation des locaux destinés au personnel (sanitaires, bureau de chantier…) • Alimentation de postes d'eau répartis sur l'ensemble du chantier (suivant PGC)	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE
A.1.15. Branchement provisoire téléphone	Pas de branchement et d'amenée de ligne(s) téléphonique(s) dans bureau de chantier ; chaque entreprise devra être équipée d'un téléphone portable.	TCE	TCE
	Connexion Wi-Fi.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.16. Bureaux de chantier			
	Bureaux de chantier pendant toute la durée du chantier compris raccordement aux divers réseaux selon PGC comprenant : • 1 salle de réunion de 30 m² minimum L'équipement des salles de réunions et des bureaux, outre l'éclairage et le chauffage comprendra : • Des tables, chaises pour l'ensemble des entreprises (20 personnes minimum)	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

	• Armoires métalliques fermant à clef pour rangement des dossiers • Tableau magnétique • Fontaine à eau • Photocopieuse A3 • Parois permettant l'affichage des principaux plans • Boîte aux lettres avec étiquetage • Les extincteurs nécessaires (à poudre et à eau pulvérisée) L'entrepreneur devra également : • Dossier complet des pièces écrites du marché • Plans principaux à afficher • Renouvellement des dossiers et plans affichés dans la salle de réunion du chantier s'ils venaient à être modifiés ou abîmés • Mise à disposition dans la salle de réunion de bottes et casques en nombre suffisants pour les visiteurs (et notamment équipe MOA+MOE) minimum 10		
A.1.17. Installations communes d'hygiènes (Sanitaires)			
	Sanitaires à l'anglaise exclusivement distincts pour personnel masculin et féminin et lavabos compris raccordement aux divers réseaux, chauffage, traitement et l'évacuation des eaux usées dans le réseau… Trousse de premiers secours pour les besoins collectifs de chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.18. Installation de vie collective	Locaux d'accueil des salariés adaptés au nombre d'intervenants sur chantier (vestiaires, réfectoire…) compris raccordement aux divers réseaux et chauffage.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.19. Eclairage extérieurs	Eclairages extérieurs nécessaires notamment en période hivernale	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
A.1.20. Cas particulier des moyens d'accessibilité et d'approvisionnement			
	Moyens d'approvisionnement : chaque entreprise est responsable de ses approvisionnements	TCE	TCE
	Recettes à matériaux installées en façades (Cf PIC) permettant l'approvisionnement sécurisé de chaque batiment et de chaque niveau compris démontage et enlèvement en fin de chantier	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Portes provisoires installées en façades pendant la durée d'installation des recettes à matériaux permettant l'approvisionnement dans les niveaux compris démontage et enlèvement en fin de chantier	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1. Equipement des bâtiments proprement dit			

A.1.1. Accès provisoires de chantier			
	Canon provisoire de chantier fonctionnant sur passe général pour toutes les portes donnant sur l'extérieur. Protection et mise hors d'eau des baies extérieures. Mise en œuvre de portes provisoires pour accès de chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM Lot 04 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM – SERRURERIE	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM Lot 04 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM – SERRURERIE
	Mise en œuvre et la maintenance des équipements d'accès aux zones de travaux (escaliers, passerelles, recettes, etc.).	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
A.1.2. Electricité	Distribution, protection et raccordement des armoires et coffrets nécessaires pour l'ensemble des besoins des corps d'état secondaire (à raison de 1 coffret par bâtiment ou tous les 25 ml par niveau).	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
	Neutralisation des circuits présents dans les zones de démolition éventuelles Maintien des installations techniques en fonctionnement lié au phasage de travaux	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
A.1.3. Eclairage des circulations	Installation d'éclairage LED protégé par disjoncteur différentiel 30 mA des circulations verticales et horizontales.	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
A.1.4. Eclairage de sécurité	Installation d'éclairage permettant l'évacuation sure et facile du personnel, en particulier depuis les escaliers, sous-sols, zones aveugles, … Lorsque la configuration ou l'encombrement du chantier l'exige, un balisage doit être installée de façon à assurer la reconnaissance des obstacles et des changements de direction et permettre d'orienter vers les sorties.	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
A.1.5. Eau (réseau intérieur y compris son évacuation)	Alimentation de postes d'eau répartis sur l'ensemble du chantier (suivant PGC) avec à minima un point de puisage par niveau et par cage d'escalier. La distance maximale entre deux points de puisage ne peut excéder 40m. Si nécessaire installation d'un surpresseur provisoire.	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE
	Neutralisation des réseaux présents dans les zones de démolition éventuelles Maintien des installations techniques en fonctionnement lié au phasage de travaux	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE
A.1.6. Dispositif commun de sécurité de chantier	Fourniture et mise en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux et conformément au plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGC SPS) les dispositifs de sécurité de chantier et notamment, protection des ouvertures extérieures, des escaliers, des trémies, des gaines d'ascenseurs au moyen de garde-corps provisoires de chantier. L'entrepreneur qui, pour son intervention, a déplacé un dispositif de sécurité collectif, à l'obligation et à la charge de le remettre en place immédiatement. Les dispositifs de sécurité mis en place par un entrepreneur pour son intervention personnelle (échafaudage de façade, sapines, filet de protection…) ne peuvent être déplacés ou modifiés que par ce dernier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

A.1.7. Cloisons provisoires d'isolement	Mis en place de cloisons provisoires nécessaires à la condamnation de zones nécessaire au phasage et/ou à l'avancement des travaux, aux livraisons partielles, aux cloisonnements de zones…	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
A.1.8. Divers			
	Mise en place des éléments de sécurité propres à l'installation de la charpente et à l'intervention des autres corps d'état.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Mise en œuvre et la maintenance des protections contre le risque de chute de hauteur au droit des planchers existants.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Mise hors d'eau provisoire et évacuation provisoire des eaux pluviales, reçue par le bâtiment, jusqu'aux réseaux extérieurs en attente.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
B. Dépenses de fonctionnement			
B.1. Dépenses de consommation			
	Dépenses liées à la viabilité technique du chantier : • Aux consommations d'eau • Aux consommations d'électricité • Aux consommations de téléphone • Aux consommations de Wi-Fi Compris cas particuliers des fluides et énergies nécessaires aux essais et épreuves.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
	Consommables des sanitaires et d'hygiène.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
B.2. Dépenses d'exploitation			
Les dépenses d'entretien et de maintenance des installations indiquées ci-dessus au chapitre A sont réputées incluses dans les prix des lots concernés, étant précisé qu'en général, l'installation, la maintenance, le nettoyage et le repli des installations décrites incombent aux titulaires des lots auxquels elles sont affectées. Les entreprises sont responsables jusqu'à la réception des dégâts occasionnés à leurs ouvrages et devront leur remise en état. (Frais de réparation et de remplacements des fournitures et matériels mis en œuvre et détériorés ou détournés).			
B.2.1. Maintenance	Maintien des dispositifs de protection des trémies horizontales et verticales.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

	Entretien des clôtures et portails de chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Entretien des voies d'accès, aires de stationnement et voies publiques.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Maintenance de l'installation électrique de chantier pendant toute la durée de celui-ci.	Lot 08 ELECTRICITE	Lot 08 ELECTRICITE
	Maintenance de l'installation plomberie du chantier pendant toute la durée de celui-ci.	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE	Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE
B.2.2. Déchets	Location de bennes à déchets jusqu'à la réception (tri des déchets en conformité avec la réglementation en vigueur) et les pièces du marché.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
	Gestion de la mise en place et l'enlèvement des bennes à déchets pour les besoins du chantier TCE	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
	Location et gestion spécifique de bennes à déchets pour les travaux du lot 01 DEMOLITION – DESAMIANTAGE – TRAVAUX SUR EXISTANT jusqu'à la fin de son intervention (tri des déchets en conformité avec la réglementation en vigueur) et les pièces du marché.	Lot 01 DEMOLITION – DESAMIANTAGE – TRAVAUX SUR EXISTANT	Lot 01 DEMOLITION – DESAMIANTAGE – TRAVAUX SUR EXISTANT
B.2.3. Nettoyage de chantier			
	Chaque entreprise est tenue de nettoyer les locaux après chacune de ses interventions et au minimum une fois par semaine. L'évacuation et le chargement des gravois propres à chaque lot se faisant à charge de l'entrepreneur du lot, au lieu de stockage ou dans les bennes mises à disposition par le gestionnaire des dépenses communes. Chaque entreprise doit procéder au nettoyage, à la réparation et la remise en état des installations et ouvrages qu'elles auront salis ou détérioré. Chaque entreprise est tenue de procéder au nettoyage systématique des véhicules quittant le chantier y compris ceux de ses fournisseurs, des voiries aux alentours et des accès. En cas de manquement aux prescriptions précédentes, les nettoyages de chantier seront obligatoirement exécutés par le gestionnaire des dépenses communes sous sa responsabilité mais aux frais du ou des entrepreneurs intéressés.		
	Nettoyage des voies publiques jusqu'à la fin du chantier.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM

	Nettoyage général des bâtiments et des extérieurs selon dispositions PGC du SPS et au minimum une fois par mois (balayage total du chantier, le regroupement des déchets tant intérieurs qu'extérieurs, et leur évacuation aux décharges publiques). En cas de manquement aux prescriptions précédentes concernant le gestionnaire des dépenses communes, la Maîtrise d'Œuvre fera assurer par une entreprise spécialisée le nettoyage non réalisé par le gestionnaire, 8 jours après demande écrite formulée dans le compte-rendu de chantier, aux frais du gestionnaire.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
	Nettoyage du bureau de chantier et des installations communes d'hygiène et approvisionnement en produits d'entretien.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
B.2.4. Fermeture de chantier	Fermeture générale de chantier. Fermeture des ouvertures extérieures (portes-fenêtres, lanterneaux pour palier notamment aux dégradations provoquées par les intempéries surtout pendant la période finale du chantier). Gestion, répartition et contrôle des clés provisoires de chantier. L'entreprise en tant que gestionnaire du compte prorata pourra déléguer ses responsabilités à d'autres entreprises intervenant sur le chantier en fonction de leur présence sur site en fonction de l'avancement des travaux.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM
B.2.5. Gardiennage	<u>Gardiennage de chantier</u> Les entreprises sont responsables jusqu'à la réception des travaux des dégâts occasionnés à leurs ouvrages et devront leur remise en état. (Frais de réparation et de remplacements des fournitures et matériels mis en œuvre et détériorés ou détournés). En cas de non-respect sur la fermeture hebdomadaire du chantier et/ou en cas de vols et/ou dégradations, la maitrise d'œuvre pourra demander à tout moment par l'intermédiaire du gestionnaire des dépenses communes la mise en place d'un gardiennage de chantier pour assurer la fermeture du chantier tous les soirs.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
B.2.6. Vidéo surveillance	<u>Vidéosurveillance</u> Les entreprises sont responsables jusqu'à la réception des travaux des dégâts occasionnés à leurs ouvrages et devront leur remise en état. (Frais de réparation et de remplacements des fournitures et matériels mis en œuvre et détériorés ou détournés). En cas de non-respect sur la fermeture hebdomadaire du chantier et/ou en cas de vols et/ou dégradations, la maitrise d'œuvre pourra demander à tout moment par l'intermédiaire du gestionnaire des dépenses communes la mise en place d'une vidéosurveillance.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
B.2.7. Protocole sanitaire	Protocole sanitaire et fourniture des produits de désinfection avec à minima nettoyage et désinfection des sanitaires au moins une fois par jour.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
C. Prestations diverses			

C.1.1. Protection des sols existants	La protection des sols existants (chemin de circulation) est prévue pour chaque batiment compris dépose et évacuation en fin de travaux	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata
C.1.2. Dépenses de préchauffage et ventilation	La mise en route d'un préchauffage et d'une ventilation des bâtiments est prévue à minima pour la période hivernale. La mise en route est également à prévoir en dehors de la période hivernale : • Pour assurer les conditions d'intervention et les dispositions d'exécution des entreprises liées à une température minimale et/ou à une hygrométrie limitée • Sur simple demande du maître d'ouvrage et/ou du maître d'œuvre pour assurer la préservation de l'ouvrage Le gestionnaire du compte prorata est pénalisable, comme il le serait pour le retard l'un des quelconque de ses propres ouvrages, si l'absence de préchauffage engendre une gêne ou un retard dans l'évolution générale du chantier. Les raccordements provisoires (eau, électricité) seront exécutés aux frais du compte prorata. L'installation devra être assurée contre les risques et dommages d'exploitation dus au préchauffage et à la ventilation.		
	Installation, fonctionnement, maintenance et consommation de ce préchauffage et de la ventilation.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM Lot 08 ELECTRICITE Lot 09 CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE	Compte prorata
	Mesures nécessaires, préalablement à la mise en service du préchauffage et la ventilation, prises pour assurer le clos, le couvert et le compartimentage du bâtiment (obturation provisoire par polyane ou bâche, portes provisoires, raccordements provisoires de divers fluides ou énergies) de façon à rendre le préchauffage opérationnel efficace et sûr.	Lot 02 FACADE OSSATURE BOIS – BARDAGE BOIS – MENUISERIE EXTERIEURE ALLUMINIUM	Compte prorata